

L'interco, la montagne et les desseins d'un Premier ministre

Un Premier ministre qui veut positionner les communautés de communes en première ligne du développement des territoires de montagne, l'annonce est pratiquement passée inaperçue pendant le congrès de l'Anem. Les élus concernés ont malgré tout leur vision



Attendu sur la loi 3D, Jean Castex a mis les intercommunalités en première ligne du plan de relance pour la montagne, lors de sa brève allocution vidéo du dernier congrès cortenais de l'Anem.

CRYSTAL PICTURES



Antoine Orsini (à droite, aux côtés de Michaela Sindali, présidente de l'office de tourisme), préside la communauté de communes du Centre Corse. Il estime que la collaboration entre les établissements intercommunaux peut avoir son intérêt.

JOSÉ MARTINETTI



François Sargentini, président de la communauté de communes Pasquale-Paoli, est tout particulièrement attentif à son territoire « qui subit plus qu'ailleurs les contraintes ».

JEANNOT F.LIPPI

Te souhaite que des accords de relance destinés à soutenir des

Jprojets structurants puissent être signés avec les préfets et, je vous le propose, avec les communautés de communes des zones de montagne pour qu'elles soient, chaque fois que c'est possible, les porteurs de projets. Nous allons vous en donner les moyens. Tel a été, entre autres, le propos du Premier ministre, communiqué dans une vidéo de 12 minutes, le 16 octobre dernier, à l'occasion du congrès cortenais de l'Association nationale des élus de la montagne. Jean Castex était plutôt attendu sur la loi 3D, il a préféré insister sur l'échelon intercommunal en le présentant comme le socle d'un nouveau développement. Dans l'île, où la montagne est omniprésente, y compris sur les territoires qui ont une façade maritime, les élus prennent la balle au bond. « Nous, on est preneurs », confie Jean-Claude Franceschi, président de la communauté de communes de l'Oriente. « Le principe est bon », ajoute François Sargentini, son homologue de l'Epci Pasquale-Paoli. Des réactions qui ne constituent pas pour autant l'adhésion à l'aveugle à une option qui mérite d'être clarifiée.

Si tant est que cette annonce ne finisse pas par se perdre dans les méandres d'un plan de relance qui a vocation à concerner toute la France, la montagne tiendra à y faire valoir ses atouts autant que ses handicaps. Les élus intercommunaux retiennent avant tout la dernière phrase du Pre-

mier ministre, pour évoquer inévitablement le nerf de la guerre. « Attendre beaucoup de l'intercommunalité, d'accord, mais il faut nous en donner véritablement les moyens », glisse Jean-Claude Franceschi, faisant observer au passage la configuration de son territoire piloté depuis Aleria.

« Sur 22 communes, 20 sont des territoires de la montagne comme il y en a partout dans l'île. Des petits villages coupés de tout, au cœur du rural profond. »

Du Bozou au Niolu en passant par la vallée du Golu, François Sargentini n'est pas en reste sur le territoire intercommunal le plus vaste, mais aussi le moins peuplé et le plus pauvre de l'île. « Plus qu'ailleurs, nous subissons les contraintes. » Comment, dès lors, à partir d'une volonté gouvernementale, cet échelon qui, dans l'île, est déjà supposé pallier l'absence des départements,

peut-il prendre encore plus de force pour devenir le fer de lance du développement montagnard ? « Il y a, chez nous, le plan de relance de la Collectivité de Corse, rappelle François Sargentini qui préside aussi l'Office de l'environnement. Il s'agit de savoir comment on va s'insérer dans ce

« Le territoire pertinent doit aussi être celui qui rapproche les communautés de communes. Pour être à la hauteur d'un projet, voire justifier de plus importants financements »

plan sachant que, à mon avis, les aides ne seront pas démultipliées. » Jean-Claude Franceschi n'oublie pas un précédent qui n'a malheureusement pas eu les effets escomptés. « Nous avons déjà, avec le ministre Jean-Michel Baylet, un contrat de territoire dans lequel figurait un certain nombre d'opérations. Malheureusement, au niveau des financements, tout ne s'est pas traduit comme nous l'avions espéré. » Pour les présidents de communautés de communes, le doute est permis, mais autant montrer la voie. Et attirer l'at-

tion sur ce qui est réaliste, pertinent. À commencer par les territoires eux-mêmes, et le développement dont ils ont vocation à être les dépositaires.

L'intercommunalité est-elle le bon échelon ? « Si on considère que c'est le cas, il faut en même temps reconnaître que les territoires ne sont pas tous les mêmes et considérer le niveau de différenciation, observe François Sargentini. Nous n'avons, pour notre part, pas les mêmes rentrées fiscales que les intercommunalités qui ont une ville, par exemple. Mais on va quand même attendre de nous que nous portions des projets. » Sur le territoire voisin, celui de la communauté de communes du Centre Corse, la ville universitaire est incontestablement la tête de pont. Les projets structurants n'en demeurent pas moins difficiles à porter. « On peut mobiliser les crédits que l'on veut, il y aura toujours la part d'autofinancement à assurer. Dès qu'on porte un projet important, ça n'est jamais évident », rappelle Antoine Orsini. Président de l'Epci communément appelé « la 4C », l'adjoint au maire de Corte pose la question de « la bonne échelle territoriale » en considérant que l'enjeu de développement peut conduire au rapprochement entre les structures intercommunales. « C'est d'abord le moyen d'assurer un autofinancement dans de meilleures conditions, mais aussi un argu-

ment pour justifier, auprès des partenaires, un financement à 90 ou 95 %. » Antoine Orsini dépeint une carte de l'île sur laquelle les contours d'un territoire couvrant les deux tiers de la Haute-Corse sont tracés. « Il aurait de la gueule, vous ne trouvez pas ? »

D'abord des incohérences à corriger

Le Centre Corse, Pasquale-Paoli et l'Oriente réunis en quelques traits de plume. Antoine Orsini tempère. « Il ne s'agit pas, bien sûr, de plaider la création d'un territoire supra intercommunal, mais de souligner la cohérence que pourrait avoir une ambition commune sur bien des points. Imaginez, ne serait-ce que la promotion touristique commune que nous aurions intérêt à faire pour une destination qui offrirait, du lac de Nivu où le Tavignanu prend sa source, jusqu'à son embouchure d'Aleria, la montagne et la mer dans la logique d'un bassin-versant. Mais avant de songer à un tel projet, une collaboration nous tend déjà les bras sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, ainsi que le traitement des déchets. » Depuis toujours partisan d'un rapprochement avec le Cortenais grâce au trait d'union de la vallée du Tavignanu, Jean-Claude Franceschi estime que chaque projet doit

trouver son territoire pertinent pour en devenir le support. « La seule intercommunalité suffit pour certains, pour d'autres, il faut savoir aller au-delà si nécessaire. » Mais le président de la communauté de communes ramène le débat à la question d'actualité, à ces Epci qu'un Premier ministre entend responsabiliser.

« C'est vrai que l'interco a vocation à prendre de l'importance, confirme Jean-Claude Franceschi. Parce qu'elle représente un territoire et devrait, à ce titre, être l'interlocutrice des pouvoirs publics. » Et le président de l'Oriente de revenir à des considérations plus terre à terre. À des incohérences qui plombent le fonctionnement de l'entité intercommunal. « On nous transfère, par exemple, la compétence déchets avec la possibilité de fixer la taxe sur les ordures ménagères, mais sans pouvoir pour autant toucher aux bases que l'on a laissées aux communes. C'est une perte considérable dans notre budget. » Renforcer les communautés de communes pour qu'elles puissent planifier leurs propres développements. Telles sont d'abord les aspirations des élus concernés. Autrement dit, avoir les coudées franches pour passer un nouveau cap.

Entre Matignon et les territoires, le débat va-t-il seulement s'ouvrir ?

NOËL KRUSLIN

« Quelle déclinaison du plan de relance en montagne ? »

Présent au congrès de l'Anem et forcément intéressé par tout ce qu'un Premier ministre prévoit pour la montagne en sa qualité de président du comité de massif, Jean-Félix Acquaviva n'est pas franchement convaincu. « Au stade où nous en sommes, cette annonce veut tout dire et ne veut rien dire », confie le député de la Haute-Corse qui attendait des avancées sur d'autres fronts.

« Au regard des remontées de débats et des propositions avancées depuis trois ans par les parlementaires, il y a de quoi rester sur sa faim. Sur la fiscalité, sur les moyens dédiés au schéma

montagne. Je pense notamment aux crédits du Fnadt montagne qui ne sont pas à la hauteur de ce que permet la loi de janvier 2002. C'est sur ces questions très précises que l'on jugera la volonté de l'État de doter de moyens suffisants les porteurs de projets, à savoir la Collectivité de Corse à travers son schéma montagne, et les communautés de communes. Ensuite se posera la question, et là nous sommes d'accord, du partage entre l'État et la CdC pour aider les porteurs de projets en ingénierie. » Le président du comité de massif s'interroge par ailleurs sur la déclinaison d'un plan de relance à

l'échelle de la montagne. « Qu'est-ce que cela va signifier au niveau des actes, des moyens et de la gouvernance ? C'est à partir de toutes ces considérations que nous jugerons du propos d'intention du Premier ministre, le dernier point étant celui de la fiscalité, à savoir l'attente de crédits d'impôt investissement reboursés pour la Corse, une zone prioritaire fiscale pour maintenir le tissu des entreprises existantes à l'heure de la crise, et créer les conditions d'une relance. »

Jean-Félix Acquaviva est d'autant plus circonspect qu'il constate un décalage entre le

discours de Jean Castex devant le congrès de l'Anem et les plus récentes évolutions dans les travaux parlementaires de la loi de finances. « Tous nos amendements sur le Fnadt montagne et sur la zone de développement prioritaire ont été rejetés. Alors, on nous dit en même temps que dans le projet de loi de finances rectificatif pour 2020, il y aurait des mesures pour la Corse. Mais il ne s'agirait alors que de mesures conjoncturelles pour l'année 2020, pas pour une projection sur les trois prochaines années qui correspondrait à l'esprit d'une relance. »

N. K.



Pour le président du comité de massif, l'approche du Premier ministre n'est pas la bonne.

CHRISTIAN BUFFA